Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 035-213501562-20260505-352026-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT MALO
CANTON DE COMBOURG
COMMUNE DE LONGAULNAY

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

- *en exercice : 15*
- *présents : 13*

Séance du 13 avril 2026
Date de convocation : 03 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize du mois d'avril, le Conseil Municipal de la commune de LONGAULNAY s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur David BUISSET, Maire.

Présents : *M. BUISSET David, M. ROUILLE David, Mme GROSSET Christèle, M ROUAULT Dominique, M FOUERE Jean-Claude, M MAHE Olivier, Mme VAUQUENU Mélanie, Mme BRUGALLE Hélène, Mme PERCHEREL Betty, M. LE HIR Pierre-Yves, M. BASSET Franck, M. BOUGARD Frédéric, Mme DELAHAYES Oksana.*

Absents excusés *: Mme PEUVREL Mireille, Mme BRANDILLY Fabienne.*

Secrétaire de séance : *Mme DELAHAYES Oksana.*

Délibération n°35/2026

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 – COMMUNE

La présente délibération annule et remplace la précédente numérotée 34/2026.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le budget primitif 2026 peut être voté en équilibre comme suit :

-Fonctionnement
* Dépenses : 563 000.00 €
* Recettes : 563 000.00 €

-Investissement
* Dépenses : 1 252 507.09 €
* Recettes : 1 252 507.09 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité,

VOTENT le Budget Primitif 2025 comme suit :

-Fonctionnement	-Investissement
* Dépenses : 563 000.00 €	* Dépenses : 1 252 507.09 €
* Recettes : 563 000.00 €	* Recettes : 1 252 507.09 €

Date d'affichage : 04 mai 2026.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé.

Le Maire,
David BUISSET

MAIRIE DE LONGAULNAY 35190 (ILLE-ET-VILAINE)